

LE SERVICE DE VEILLE PHYTOSANITAIRE

Avertissement no 1

30 avril
2026

À SURVEILLER CETTE SEMAINE

MÉTÉO

- Dessiccation des conifères
- Printemps tardif et disparités régionales

RAVAGEURS

- Pyrale du buis
- Petits animaux qui grugent et qui rognent
- Vers blancs
- Teigne du poireau
- Punaise de l'érable

INTERVENTION SAISONNIÈRE

- Déchaumage et raclage des pelouses
- Nettoyage printanier, attendez le bon moment !
- Huile de dormance

NOTE IMPORTANTE :

Les observations et recommandations rapportées dans chacun des bulletins pour la saison 2026 seront **basées sur la zone climatique de la grande région de Montréal**. Les lecteurs et utilisateurs devront considérer que celles-ci s'appliqueront quelques jours ou semaines plus tard dans les autres régions.

Dessiccation des conifères

La dessiccation des conifères est un dommage fréquent observé au printemps, particulièrement cette année, souvent lié aux conditions climatiques de l'automne et de l'hiver précédents. La dessiccation est un stress physiologique causé par une perte d'eau excessive se manifestant par un brunissement et un assèchement du feuillage. Un automne chaud et sec peut limiter les réserves en eau des végétaux, tandis qu'une arrivée rapide du froid empêche une bonne acclimatation. En hiver, lorsque le sol est gelé, les conifères continuent de perdre de l'eau par leurs aiguilles, sans pouvoir en absorber. Cette déshydratation entraîne un brunissement du feuillage, surtout du côté exposé au vent et au soleil. Une bonne hydratation à l'automne et une protection contre les vents hivernaux peuvent aider à réduire les risques.

À la suite d'une dessiccation partielle, il est recommandé de patienter jusqu'à la reprise de la croissance pour bien évaluer l'étendue des dommages. Les parties affectées peuvent être taillées au besoin, une fois que de nouvelles pousses apparaissent. Un arrosage adéquat au printemps, en période sèche, une bonne fertilisation ainsi qu'un paillis au pied des plants peuvent favoriser la reprise. Dans certains cas, la récupération est progressive et partielle, il faut donc ajuster les soins et éviter les stress supplémentaires.



 **québecvert**
environnement

en collaboration avec

ASHQ


**Fleurons
du Québec**

APPO


PHOTO : ISTOCK

Printemps tardif et disparités régionales

Le printemps 2026 au Québec se caractérise par des conditions globalement plus fraîches et plus humides que la normale, tout en présentant une variabilité marquée selon les régions et les périodes. Les prévisions indiquent des températures souvent sous les normales, particulièrement dans l'ouest de la province, tandis que d'autres secteurs se rapprochent davantage des moyennes saisonnières. La saison est également influencée par un corridor actif de systèmes météorologiques, favorisant des précipitations fréquentes et parfois supérieures à la normale sur une grande partie du territoire.

Au printemps, cette dynamique se traduit par une forte instabilité, avec une alternance de redoux ponctuels et de retours du froid, pouvant aller jusqu'à des épisodes de neige tardifs en avril ou même en mai. Par ailleurs, certaines régions, notamment le sud-est, pourraient recevoir des précipitations plus abondantes que d'autres. Ces variations spatiales et temporelles influencent directement la reprise de la végétation, qui peut être hétérogène à l'échelle du Québec. Il demeure donc essentiel d'adapter les interventions horticoles aux conditions locales réellement observées.

Pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*)

La pyrale du buis est un insecte envahissant réglementé au Canada, maintenant bien implanté au Québec depuis l'été 2023. Elle a été détectée sur des propriétés résidentielles dans plusieurs provinces de l'est du pays, incluant le Québec, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve-et-Labrador et, plus récemment, l'Île-du-Prince-Édouard. Ces régions sont désormais intégrées à la zone réglementée définie par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA).

Ce lépidoptère s'attaque presque exclusivement aux arbustes du genre *Buxus* (buis), ce qui limite les risques écologiques en milieu naturel, mais en fait néanmoins une menace importante pour les jardinerie, les aménagements paysagers, les pépinières et le commerce ornemental. Sa dissémination se fait par la vente ou le transport de plants infestés, mais les adultes peuvent aussi parcourir 7 à 10 km de vol par année.

La chenille de la pyrale du buis compromet l'aspect esthétique des plantes qu'elle attaque, car elle cause la perte de leurs feuilles, y tisse des toiles et y laisse des excréments. Elle se nourrit principalement des feuilles de ses plantes hôtes, mais elle peut également en consommer l'écorce.

Le printemps marque le début de l'activité des adultes. Un dépistage systématique est fortement recommandé, particulièrement pour les buis récemment introduits dans les espaces verts.

Éléments de diagnostic

- Larves vertes de 2 à 4 cm, avec deux bandes noires longitudinales, de fines lignes blanches et une tête noire;
- Adultes : papillons nocturnes blancs à bordures noires ou gris-brunâtres (4 cm);
- Indices de présence : feuilles mâchées, toiles visibles dans la plante, sciure végétale, excréments foncés au sol ou dans les plants.



Pyrale du buis et indices de sa présence

PHOTOS : QUÉBEC VERT

Solutions et interventions

Prévention	- Inspecter les arrivages de buis dès leur réception : examiner les feuilles, les tiges et les bases pour détecter la présence de larves, toiles ou œufs. - Éviter d'introduire des plants de buis en provenance de zones fortement infestées sans inspection préalable. - Favoriser la diversification végétale dans les aménagements paysagers pour réduire la dépendance au buis comme plante dominante. - Éliminer les débris végétaux autour des buis à l'automne pour diminuer la présence de larves hivernantes (chrysalides). - Utiliser des pièges à phéromones pour la détection/le suivi seulement.
Mécaniques	- Couper et détruire manuellement les parties infestées : enlever les larves, les œufs et les toiles dès leur apparition (les mettre dans un sac fermé ou dans de l'eau savonneuse). - Installer des pièges à phéromones (à des fins de détection et de suivi, non de contrôle direct). - Nettoyer fréquemment le sol autour des buis pour repérer les excréments ou les larves tombées.
Biologiques, domestiques et commerciales*	Produits homologués à base de <i>Bacillus thuringiensis</i> var. <i>kurstaki</i> ou <i>Bacillus thuringiensis</i> subsp. <i>aizawai</i>, lorsque l'application est dirigée contre les jeunes larves en alimentation. Répéter les traitements au besoin selon l'étiquette et le dépistage. Certains produits à base de nématodes entomopathogènes (ex. : <i>Steinernema carpocapsae</i>) pourraient contribuer à la réduction des jeunes larves, en complément d'un dépistage précoce. L'insecticide DeltaGard SC à base de deltaméthrine est homologué au Canada contre la pyrale du buis sur les buis cultivés à l'extérieur en serre. Au Québec, ce produit est de la classe 3 et son utilisation doit respecter les exigences réglementaires applicables. Ce produit agit par contact et/ou ingestion et doit être utilisé strictement selon l'étiquette, en tenant compte des risques pour les organismes non ciblés et de la gestion de la résistance.

*Une lecture complète de l'étiquette est nécessaire avant l'emploi d'un produit phytosanitaire. Vérifier l'homologation, l'usage autorisé au Québec et les exigences applicables dans SAgE pesticides et/ou l'étiquette de l'agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA). Favorisez les produits à plus faible indice de risque pour la santé (IRS) et pour l'environnement (IRE).

Petits animaux qui grugent et qui rongent

Durant les mois d'hiver, en l'absence d'une diversité de végétaux, ces petits animaux s'alimentent en rongant l'écorce d'arbustes, d'arbres feuillus ou de conifères. Les dommages occasionnés par ces petits animaux sont à surveiller puisqu'ils peuvent être la porte d'entrée à des insectes et des maladies.

Éléments de diagnostic

Animal	Période d'activité	Dommages observés
Porc-épic	Nocturne	Écorces des parties hautes des conifères et des feuillus grugées
Lièvre	Diurne	Écorce, tiges latérales, plantules et bourgeons terminaux grugés jusqu'à une hauteur de 50–60 cm
Mulot et campagnol	Généralement le soir et la nuit, mais ils peuvent parfois être observés le jour.	Collet et/ou tiges grugés jusqu'à une hauteur de 15 cm
Taupes	Jour et nuit. C'est au printemps et à l'automne qu'elles sont les plus actives à la surface.	Trous et galeries souterraines dans les pelouses et les jardins. En déterrants les racines, celles-ci peuvent sécher et la plante peut mourir.

Solutions et interventions

Préventions	Protecteurs individuels • Installer des cylindres de protection autour des jeunes arbres (grillage métallique ≤ 1 cm de maille, hauteur de 50 cm, enfouis de 10 à 15 cm dans le sol). • Pour les porcs-épics : fixer une feuille de tôle ou de grillage d'au moins 75 cm de largeur autour du tronc. • Clôturer les zones à risque selon l'animal visé : • Potagers : grillage métallique de 100 cm de hauteur, enfoui de 15 à 30 cm et plié en « L » vers l'extérieur. • Lièvres/lapins : grillage à mailles ≤ 5 cm, enfoui et replié. • Cervidés : clôtures spécifiques à hauteurs variables (peu utilisées en milieu urbain). Méthodes complémentaires de dissuasion • Visuels : rubans brillants, épouvantails, objets en mouvement. • Sonores : dispositifs à ultrasons • Modifications de l'habitat : réduction du couvert végétal, entretien régulier des bordures de terrain. • Utiliser un paillis dissuasif autour des bulbes (ex. aiguilles de pin, rameaux d'épinette). Réduction de l'attractivité du site • Condamner l'accès aux abris potentiels : dessous de bâtiments, tas de bois, broussailles. • Éliminer les sources de nourriture : déchets végétaux, restes de culture, bois tendre. • Ne pas nourrir les animaux sauvages et éviter de laisser de la nourriture pour animaux domestiques à l'extérieur.
Commerciales*	Produits répulsifs homologués • Certains produits commerciaux à base d'ingrédients naturels (capsaïcine, extraits d'œufs pourris, huiles essentielles, etc.) sont homologués au Canada pour repousser les petits mammifères. Leur efficacité varie selon l'animal, les conditions climatiques et la fréquence d'application. Rodenticides et poisons • À utiliser en dernier recours seulement, et dans le strict respect de la réglementation. • L'utilisation de produits toxiques comporte des risques pour la faune non ciblée (chats, oiseaux de proie, etc.). • Les produits doivent être ramassés avec rigueur après utilisation pour éviter la contamination de la chaîne alimentaire. • Avant toute mesure de contrôle impliquant la capture, le piégeage ou l'utilisation de produits chimiques, il est fortement recommandé de consulter les autorités compétentes ou un professionnel accrédité.
Mesures de contrôle	Trappage et relocalisation • Le trappage et la capture d'animaux sauvages sont des pratiques strictement réglementées au Québec, tant au niveau provincial qu'au municipal. Les règles peuvent varier d'une localité à l'autre, et dans plusieurs cas, un permis spécifique ou l'intervention d'un trappeur professionnel est requis. • De manière générale, la capture ou la relocalisation autonome d'animaux est déconseillée, car elle peut engendrer des problèmes écologiques ou légaux. Il est recommandé de consulter les autorités municipales ou un spécialiste certifié.

*Une lecture complète de l'étiquette est nécessaire avant l'emploi d'un produit phytosanitaire. Vérifier l'homologation, l'usage autorisé au Québec et les exigences applicables dans SAgE pesticides et/ou l'étiquette de l'agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA). Favorisez les produits à plus faible indice de risque pour la santé (IRS) et pour l'environnement (IRE).



Pour en apprendre davantage

Vous pouvez aussi consulter le site Web du gouvernement du Québec : Quoi faire en présence d'animaux sauvages sur votre propriété, qui propose une foule d'informations pratiques sur l'identification des animaux problématiques et les mesures de prévention et de contrôle. <https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/faune/cohabiter-animaux-sauvages/quoi-faire-presence-animaux-sauvages-propriete>

Vers blanc (différentes espèces)

Des vers blancs ont été observés dans certaines pelouses au début du printemps. Ces larves, issues du hanneton commun (*Melolontha melolontha*), du hanneton européen (*Amphimallon majale*) ou du scarabée japonais (*Popillia japonica*), se nourrissent des racines des graminées, entraînant le jaunissement, le dépérissement ou le détachement des pelouses. Leur présence attire également des prédateurs tels que les mouffettes et les rats laveurs, qui endommagent davantage les gazons en creusant pour les atteindre. Il est essentiel de surveiller attentivement les pelouses pour détecter et gérer rapidement les infestations.

Le hanneton commun a besoin de trois ans pour atteindre le stade adulte, contrairement au scarabée japonais et au hanneton européen qui n'en nécessitent qu'un seul. Il est alors possible que les populations de hanneton commun soient plus abondantes tous les trois ans.

Selon les régions, l'abondance des populations peut varier. Pour ce qui est du scarabée japonais, il est important de vérifier si les adultes portent des œufs de parasitoïdes (*Istocheta aldrichi*) sur leur tête. La larve de cette mouche parasitoïde neutralise le scarabée en le digérant de l'intérieur, causant son décès environ 6 jours après l'éclosion. Après la mort du scarabée, le parasitoïde poursuit son développement à l'intérieur de l'insecte et émerge seulement l'année suivante, un peu avant les premières observations de scarabées japonais. Il est donc important de conserver les exosquelettes des scarabées parasités sur le terrain pour augmenter les populations du parasitoïde chaque année.



Ver blanc

PHOTO : IQDHO

Éléments de diagnostic

- Zones de gazon décolorées, mortes ou de faible croissance;
- Présence de larves en forme de « C » sous le gazon;
- Sol retourné par des animaux fouisseurs.

Solutions et interventions

Prévention	• Maintenir une pelouse en santé en tondant à une hauteur de 8 à 12 cm et en évitant l'arrosage excessif. • Éviter de planter des espèces végétales attirant les scarabées adultes. • Favoriser la biodiversité en intégrant autour des pelouses des plantes de la famille des Apiacées, des Brassicacées et des Astéracées, qui attirent les parasitoïdes naturels des scarabées. • Adopter les principes d'entretien d'une pelouse durable.
Mécaniques	• Ramasser manuellement les scarabées adultes tôt le matin lorsqu'ils sont moins actifs. • Utiliser des pièges à phéromones avec prudence, car ils peuvent attirer davantage de scarabées sur le site infesté. Retirer et détruire les larves visibles lors de l'entretien du gazon.
Biologiques*	Des produits phytosanitaires biologiques à base de nématodes entomopathogènes (<i>Heterorhabditis bacteriophora</i> ou <i>Steinernema carpocapsae</i>) sont disponibles. Ces organismes parasitent les larves de vers blancs et sont sans danger pour l'environnement.
Domestiques*	Des produits contenant des nématodes sont accessibles au grand public dans les jardinerie. Suivre les recommandations d'arrosage et d'application pour maximiser leur efficacité.
Commerciales*	Les produits contenant du chlorantraniliprole sont homologués pour le contrôle des vers blancs au Québec en 2026. Les autres produits précédemment utilisés, tels que le phosmet et l'imidaclopride, ne sont plus homologués ou sont interdits pour cet usage au Québec.

*Une lecture complète de l'étiquette est nécessaire avant l'emploi d'un produit phytosanitaire. Vérifier l'homologation, l'usage autorisé au Québec et les exigences applicables dans SAgE pesticides et/ou l'étiquette de l'agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA). Favorisez les produits à plus faible indice de risque pour la santé (IRS) et pour l'environnement (IRE).



Pour en apprendre davantage

Consultez les fiches techniques d'IRIIS Phytoprotection ainsi que celle de l'IQDHO pour des informations détaillées sur l'identification, la biologie et les dommages associés au [hanneton commun](#), au [hanneton européen](#) et au [scarabée japonais](#). Visitez le site Web : [Pelouse durable](#).

Teigne du poireau (*Acrolepiopsis assectella*)

La teigne du poireau est un ravageur des plantes de la famille des alliées, notamment l'ail, la ciboulette, l'oignon, l'oignon vert, l'échalote et le poireau. C'est le stade larvaire qui cause de sérieux dommages. La larve de 10 à 12 mm de long est de couleur vert clair avec une tête orangée. Elle pénètre dans les jeunes feuilles ou les fleurs pour s'y nourrir, ce qui peut affaiblir les plants et compromettre la qualité de la récolte. Comme plusieurs générations peuvent se succéder durant la saison, il est important d'intervenir tôt afin de limiter les populations des générations suivantes.

Éléments de diagnostic

- Les larves pénètrent dans les jeunes feuilles et les fleurs pour s'y nourrir.
- On observe des trous, parfois translucides, et des galeries dans les feuilles.
- Les plantes s'affaiblissent et flétrissent.
- La récolte peut être compromise.

Solutions et interventions

Détection	• Le dépistage de cet insecte est difficile à tous ses stades de développement sauf au stade de pupa. • Des pièges à phéromone sont disponibles pour suivre l'évolution de la population des adultes. • Inspecter régulièrement les feuilles, surtout les jeunes, et le cœur des plants afin de repérer les premières galeries, les petites perforations ou les pupes dans leurs cocons blancs.
Prévention	• Faire une rotation des cultures au jardin. • Planter plus tardivement, vers la fin mai ou le début juin. • Éviter de semer ou de planter de l'ail de printemps à proximité de celui mis en terre à l'automne.
Mécaniques	• Installer une toile flottante sur les plants tôt en saison pour éviter la ponte (1^{re} génération lorsque la température atteint 10°C). • Supprimer à la main les nymphes sur les feuilles (cocons blancs). • Détruire les débris de plantes à l'automne et remplacer le paillis pour éviter l'hibernation des adultes.
Biologiques*	• Des produits phytosanitaires biologiques à base de <i>Bacillus thuringiensis</i> peuvent être utilisés contre les jeunes larves de lépidoptères, à condition d'intervenir avant qu'elles ne soient bien protégées à l'intérieur des tissus végétaux. L'efficacité dépend donc fortement du stade du ravageur et du moment d'application. • Des produits à base de spinosad peuvent également être homologués selon la culture et le contexte d'utilisation.
Domestiques*	• Aucun produit phytosanitaire domestique n'est homologué pour contrôler cet insecte.
Commerciales ou commerciales à faible impact*	• Des produits phytosanitaires commerciaux à base de spinosad ou de spinétorame sont homologués pour lutter contre cet insecte.

*Une lecture complète de l'étiquette est nécessaire avant l'emploi d'un produit phytosanitaire. Vérifier l'homologation, l'usage autorisé au Québec et les exigences applicables dans SAgE pesticides et/ou l'étiquette de l'agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA). Favorisez les produits à plus faible indice de risque pour la santé (IRS) et pour l'environnement (IRE).



Pour en apprendre davantage

Une fiche complète est disponible sur le site d'IRIS Phytoprotection pour la [teigne du poireau](#).

Punaise de l'érable négondo (*Boisea trivittata*)

La punaise de l'érable négondo a été observée dans certains secteurs au printemps. Originaires d'Amérique du Nord, elles sont principalement associées à l'érable négondo (*Acer negundo*). Elles peuvent aussi se retrouver sur les frênes, les autres espèces d'érables et les arbres fruitiers.

Éléments de diagnostic

- Ces punaises sont reconnaissables par leur corps allongé, de couleur brun rougeâtre avec des marques noires et des ailes transparentes.
- Les punaises de l'érable négondo se rassemblent souvent sur les troncs d'arbres et les surfaces ensoleillées.
- Les larves et les adultes, souvent observées sous les feuilles, peuvent causer des dégâts en suçant la sève des feuilles et des samares. Leur activité alimentaire cause l'apparition de petites taches sur les feuilles et leur déformation, mais ces dommages ne sont généralement pas significatifs. De plus, cette punaise ne semble pas être connue pour transmettre des bactéries ou des virus causant des maladies.



PHOTO : ISTOCK

Punaises de l'érable négondo

Solutions et interventions

Prévention	• Maintenir un environnement propre autour des arbres hôtes pour réduire les sites de ponte. • Diminuer la présence d'arbres femelles d'érable négondo (portant des graines) ou d'autres arbres porteurs de graines. • Ramasser les samares tombées au sol lorsque les populations sont très abondantes.
Mécaniques	• Utiliser un filet d'exclusion. • Récolter les punaises manuellement ou à l'aide d'un aspirateur portatif.
Biologiques*	• Aucun produit phytosanitaire biologique n'est homologué pour contrer cet insecte. • Les interventions mécaniques et préventives sont à privilégier.
Domestiques*	• Des produits à base de savon insecticide peuvent être utilisés et être efficaces. • L'efficacité dépend du contact avec le ravageur. • Les applications doivent respecter les consignes de l'étiquette.
Commerciales*	• Aucun produit phytosanitaire commercial n'est actuellement recommandé ni identifié comme homologué spécifiquement pour le contrôle de la punaise de l'érable négondo en contexte ornemental. Les interventions mécaniques et préventives sont à privilégier, puisque les dommages aux végétaux sont généralement mineurs et que l'insecte est surtout considéré comme une nuisance lorsqu'il se regroupe près des bâtiments.

*Une lecture complète de l'étiquette est nécessaire avant l'emploi d'un produit phytosanitaire. Vérifier l'homologation, l'usage autorisé au Québec et les exigences applicables dans SAgE pesticides et/ou l'étiquette de l'agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA). Favorisez les produits à plus faible indice de risque pour la santé (IRS) et pour l'environnement (IRE).

Pour en apprendre davantage

Bien qu'elles ne soient pas nuisibles pour les humains ni pour les animaux domestiques, elles peuvent devenir envahissantes lorsqu'elles se regroupent en grand nombre, notamment autour des habitations à la recherche de chaleur pendant les mois d'automne et d'hiver. Pour éviter ce désagrément, il est conseillé de colmater les fissures et les ouvertures des maisons et d'utiliser des moustiquaires. En cas d'infestation sévère, des traitements insecticides localisés peuvent être faits.

Déchaumage et raclage des pelouses

Le déchaumage, dans une optique de pelouse durable, se limite à une intervention légère visant surtout à enlever les débris accumulés à la surface au printemps. À l'aide d'un balai à feuilles, ce nettoyage favorise le verdissement sans perturber le sol. Contrairement aux pratiques intensives, on évite de retirer systématiquement le chaume, puisqu'une fine couche est bénéfique pour la santé de la pelouse. Le raclage doit donc rester modéré et réalisé seulement au besoin. Cette approche permet de préserver la vie du sol, de limiter les perturbations et de maintenir un équilibre naturel favorable à une pelouse plus résiliente.

Un déchaumage plus intensif peut toutefois être requis lorsque la couche de chaume devient excessive (plus de 1 à 2 cm), empêchant l'eau, l'air et les nutriments de pénétrer dans le sol. Cette situation est plus fréquente sur des pelouses très fertilisées ou mal entretenues. L'intervention devrait alors être réalisée avec précaution, idéalement suivie d'un sursemis et d'une amélioration des pratiques culturales afin d'éviter que le problème ne se reproduise.



PHOTO: ISTOCK



Pour en apprendre davantage

Pour en savoir plus sur les pratiques durables d'entretien des pelouses, consultez le site de [Pelouse durable](#).

Nettoyage printanier, attendez le bon moment!

Avec l'arrivée du printemps, les opérations de nettoyage commencent dans les jardins et les espaces verts. Toutefois, attendre le bon moment est essentiel! En effet, beaucoup d'insectes pollinisateurs et auxiliaires (coccinelles, syrphes, abeilles solitaires, papillons, etc.) hibernent dans la litière végétale, les tiges creuses, le paillis et dans le sol peu profond, et un nettoyage trop précoce peut les tuer ou perturber leur cycle. De plus, laisser une couche des débris végétaux au sol aide à protéger les jeunes pousses fragiles contre le gel, à retenir l'humidité au sol et à limiter l'apparition précoce de mauvaises herbes en bloquant la lumière. Finalement, la circulation sur les surfaces gazonnées qui sont encore humides ou détrempées accentue les risques de compaction et autres problématiques de croissance de la pelouse.

Voici un résumé des conseils de base :

- Attendre que le sol soit dégelé et que les températures dépassent le point de congélation de façon assez constante. Pour les pelouses, on recommande d'attendre vers la fin avril ou le début mai et, pour les plates-bandes, idéalement la mi-mai.
- Attendre que le sol soit complètement sec avant d'intervenir, surtout pour les pelouses, afin de limiter la compaction.
- Laisser une certaine quantité de feuilles et de résidus de taille au sol dans les plate-bandes pour conserver des habitats pour la micro-faune et limiter les perturbations.*
- Privilégiez des techniques douces qui limitent le travail du sol et conservent sur le terrain une partie de la matière végétale dans laquelle hibernent plusieurs insectes (p. ex. les feuilles mortes sont retirées, mais conservées dans un tas à l'écart pour être disposées plus tard).
- Fiez-vous à vos observations plutôt qu'à votre calendrier! La météo, l'état du sol, l'apparition des plantes et la présence d'insectes sont vos meilleurs indicateurs pour intervenir au bon moment.

* Il demeure important de retirer tout débris pouvant contenir des insectes ravageurs ou des organismes phytopathogènes et de ne pas laisser des quantités excessives de matière organique qui pourraient asphyxier les végétaux. De plus, il peut être nécessaire de tailler les vivaces, fréquemment affectées par les maladies fongiques et les ravageurs, qui n'ont pas pu l'être à l'automne.

Traitement printanier à l'huile de dormance

L'huile de dormance appliquée au printemps est une pratique reconnue pour limiter les populations d'insectes et d'acariens hivernants sur les végétaux. Selon diverses sources spécialisées, ce type d'intervention est effectué juste avant ou au tout début du débourrement, lorsque les bourgeons ne sont pas encore ouverts. Le moment opportun pour l'application varie selon la région. Ce processus peut être suivi à l'aide d'outils de modélisation phénologique régionaux, notamment. Le processus est déjà avancé dans plusieurs régions, mais, selon votre localisation, il est possible que vous soyez encore en mesure d'appliquer le traitement.

L'huile agit principalement en asphyxiant les œufs et certains ravageurs hivernant sur les parties aériennes des végétaux. Ce traitement pourrait réduire le besoin d'interventions chimiques au cours de la saison. Toutefois, il n'agit que sur les organismes présents et n'empêchera pas les infestations futures.

Les ravageurs fréquemment visés par ce traitement incluent des chenilles (arpenteuses, enrouleuses, livrées, spongieuses), des cochenilles, des kermès, des psylles, des pucerons (dont ceux à galle) ainsi que des tétranyques et de phytomyces.

L'huile de dormance est généralement appliquée lorsque :

- la température est supérieure à 4 °C sans gel annoncé dans les 24 heures suivantes;
- aucune pluie n'est prévue le jour même;
- la température ambiante demeure sous 30 °C;
- les conditions favorisent un séchage rapide du produit.

Il est important de respecter les consignes sur l'étiquette du produit, notamment en ce qui concerne les mélanges incompatibles avec certains fongicides comme Captan, Maestro, Folpan, et les produits à base de cuivre ou de soufre selon les délais prescrits (consulter l'étiquette ou un spécialiste certifié pour les délais).

Certaines espèces sont connues pour leur sensibilité à l'huile, incluant *Malus* ('Red Delicious', 'Empire', 'Mutsu'), *Thuja*, *Fagus*, *Juglans*, *Picea pungens* ('Glauc'), *Acer japonicum*, *Acer saccharum*, *Pinus strobus*, et *Taxus baccata*. Sur les conifères à feuillage bleuté, une perte temporaire de coloration peut survenir.

Plusieurs huiles de dormance homologuées sont disponibles sur le marché, incluant des huiles minérales ou de canola. Parmi les exemples cités figurent Huile 70 Supérieure et PureSpray Green Huile de pulvérisation 13E. Il est essentiel de consulter l'étiquette du produit utilisé pour vérifier son usage autorisé et ses conditions d'application. Pour en savoir plus sur les impacts des huiles de dormance (huile minérale, huile de canola) sur la santé et l'environnement, il est recommandé de consulter SAgE pesticides.

SOURCES

DESSICCATION DES CONIFÈRES

- Jauron, R., & Steil, A. (2023, novembre). Winter damage on trees. Iowa State University Extension and Outreach. <https://yardandgarden.extension.iastate.edu/how-to/winter-damage-trees>
- Hanson, E., Johnson, G., Waaland, D., & Chalker-Scott, L. (2026). Protecting trees and shrubs in winter. University of Minnesota Extension. <https://extension.umn.edu/planting-and-growing-guides/protecting-trees-and-shrubs-winter>

PRINTEMPS TARDIF ET DISPARITÉS RÉGIONALES

- MétéoMédia. (2026). Aperçu du printemps 2026 au Québec. <https://www.meteomedia.com/fr/nouvelles/meteo/saisons/apercu-printemps-quebec-2026>
- La Nature. (2026). Neige en mai au Québec : ce retour surprise de l'hiver est-il vraiment si rare ? <https://lanature.ca/2026/04/28/neige-en-mai-au-quebec-ce-retour-surprise-de-lhiver-est-il-vraiment-si-rare/>
- TVA Nouvelles. (2026). Voici à quoi s'attendre pour la météo du printemps au Québec. <https://www.tvanouvelles.ca/2026/01/28/voici-a-quoi-sattendre-pour-la-meteo-du-printemps-au-quebec>

PYRALE DU BUIS (CYDALIMA PERSPECTALIS)

- Québec Vert. (2025, 9 juin). Le service de veille phytosanitaire – Avertissement no 7. Pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*).

PETITS ANIMAUX QUI GRUGENT ET QUI RONGENT

- Québec Vert. (2025, 28 avril). Le service de veille phytosanitaire – Avertissement no 1. Petits animaux qui grugent et qui rongent.

VERS BLANC (DIFFÉRENTES ESPÈCES)

- Québec Vert. (2025, 26 mai). Le service de veille phytosanitaire – Avertissement no 1, Vers blanc (différentes espèces).

TEIGNE DU POIREAU (ACROLEPIOPSIS ASSECTELLA)

- Québec Vert. (2025, 28 avril). Le service de veille phytosanitaire – Avertissement no 1, Teigne du poireau (*Acrolepiopsis assectella*).

PUNAISE DE L'ÉRABLE NÉGONDO (BOISEA TRIVITTATA)

- Québec Vert. (2025, 28 avril). Le service de veille phytosanitaire – Avertissement no 1, Punaise de l'érable négondo (*Boisea trivittata*).

DÉCHAUMAGE ET RACLAGE DES PELOUSES

- Québec Vert. (n.d.). Entretien d'une pelouse durable. <https://pelousedurable.quebecvert.com/categories/entretien-dune-pelouse-durable/>
- Landschoot, P. (2025). Managing thatch in lawns. Penn State Extension. <https://extension.psu.edu/managing-thatch-in-lawns>

NETTOYAGE PRINTANIER, ATTENDEZ LE BON MOMENT!

- Québec Vert. (2025, 28 avril). Le service de veille phytosanitaire – Avertissement no 1, Nettoyage printanier, attendez le bon moment!

TRAITEMENT PRINTANIER À L'HUILE DE DORMANCE

- Québec Vert. (2025, 28 avril). Le service de veille phytosanitaire – Avertissement no 1, Traitement printanier à l'huile de dormance.

AVERTISSEURS DU SVP :

- Chary Quinche, M. Sc., Chargé de projet et analyste technique
- Benoît St-Georges, Chargé de projet

TEXTES RÉDIGÉS OU MODIFIÉS PAR :

- Geneviève Clément, M. Sc., Chargée de projet, rédactrice et analyste technique
- Chloé Frédette, Ph.D., Directrice scientifique

COLLABORATEURS POUR CE BULLETIN DU SVP :

- Annie Messier (Ville de Labelle), Kevin Tayo Gamo (Ville de Montréal), Louis-Guy Bégin (Stuart Webster Horticulture), Philippe Caissie (Weed Man), Sérena Bilodeau (Limoiland) et Steve Fortin



en collaboration avec

